

Séance du mercredi 06 novembre 2019

~~~~~

L'an deux mille dix-neuf, le six novembre, à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, Président ; d'après les convocations en date du 31 octobre 2019.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès, MM. POTTIER Alain et VICENTY Bernard.

Délégués du Seure : M. CHASSERIEAU Philippe et Mme CHURLAUD Sylvie.

Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice et TAUNAY Miguel.

Invité excusé : M. Eric BUINIER

Absents excusés : M. BEGEY Jean-Marie et Mme THOUARD Geneviève.

Madame Agnès POTTIER a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 02 octobre 2019**
- **Matériel de voirie**
- **Travaux en commun**
- **Modification budgétaire**
- **Gestion du personnel**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 02 octobre 2019**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 02 octobre 2019 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel de voirie**

\* *Tracto-pelle* : Il a été réparé comme prévu par l'entreprise MBTPAgri conformément au devis.

\* Le broyeur SMA : les deux roulements de la tête hydraulique ont été remplacés.

\* camion goudronneuse : sera nettoyé par Jean-Paul MICHAUD et Frédéric DUPOUTS. Puis le changement des verrins et l'entretien du circuit de distribution du goudron sera réalisé durant la période hivernale.

\* Pose-bordures : il a été commandé à Burie Matériaux et livré.

### **3- Planning des travaux en commun**

- *Broyage d'automne (accotements et fossés courants)* : en cours depuis la mi-septembre. Tous les fossés de champs sont faits. Les fossés de routes et accotements sont en cours de réalisation. Mais les pluies abondantes des dernières semaines ne permettent pas de faire un travail propre et efficace.

Les travaux devraient être terminés le 13 novembre sur Villars les Bois (3 agents). Du 14 au 21 novembre, ils seraient à 3 agents sur Migron et à partir du 28 novembre sur Le Seure à 2 agents.

L'année prochaine, il serait opportun de commencer encore plutôt (aux alentours du 15/08 si possible en fonction des congés).

- *Pose des illuminations de fin d'année* :

Villars les Bois : ½ journée le 25 novembre

Le Seure : ½ journée le 25 novembre

Migron : les 26 et 27 novembre

*- Pose des caniveaux*

Il est prévu de faire les travaux avec trois agents du 09 au 20 décembre à Migron et en janvier sur Villars les Bois.

#### **4- Modifications budgétaires**

Monsieur le Président expose que certains crédits votés au budget primitif 2019 ne sont pas suffisants,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de voter les crédits supplémentaires proposés dans le tableau ci-dessous.

| Comptes      | Intitulés des Comptes   | Crédits supplémentaires<br>à voter |             |
|--------------|-------------------------|------------------------------------|-------------|
|              |                         | Dépenses                           | Recettes    |
| 6413         | personnel non titulaire | -550,00                            |             |
| 6531         | indemnités              | 550,00                             |             |
| <b>TOTAL</b> |                         | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b> |

#### **5- Gestion du personnel**

*- Téléphones mobiles pour les agents techniques*

Monsieur le Président informe que grâce au marché public réalisé par la Communauté d'Agglomération de Saintes auquel le SIVOM a participé, il a été négocié des tarifs avantageux sur les forfaits de mobile. Considérant que l'engagement avec l'opérateur SFR se termine au 1<sup>er</sup> janvier prochain, Monsieur le Président propose de souscrire aux offres proposées par ORANGE dont les caractéristiques sont les suivantes : 4,80 €HT/mois/par ligne - forfait illimité voix/SMS - facture détaillée + 4 terminaux « Orange Hapi 51 ».

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décidé à l'unanimité des membres présents de souscrire l'offre présentée par Orange et l'achat de 4 nouveaux terminaux.

*- Réunion avec les agents*

Monsieur le Président indique que l'entretien professionnel annuel a eu lieu ce mercredi après-midi. MM. POTTIER Alain, BARUSSEAU Fabrice et lui-même ont reçu les 4 agents techniques, d'abord individuellement puis en groupe pour une mise au point sur les méthodes de travail et d'utilisation du matériel.

*- Formations*

Il faut planifier les formations suivantes :

- \* Sauveteur Secouriste au Travail pour les 4 agents
- \* Permis E pour 3 agents
- \* Habilitation électrique pour 1 agent

#### **6- Questions diverses**

\* *Bernard VICENTY* : interpelle que le projet d'acheter un lamier. Il pense qu'il serait plus judicieux d'investir dans un broyeur avec une tête à bois afin de détruire les résidus de branchage.

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 04 décembre 2019 à 19h00 à la mairie du Seure.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h00 et ont signé au registre les membres présents.*